

Saint Etienne de Muret et l'archevêque de Bénévent, Milon

La Vie de saint *Etienne de Muret* (+1124), mise sous le nom du septième prieur de *Grandmont* *Gérard Ithier* (1188-1198) par son premier éditeur Dom *Martène*, ne jouit pas d'un grand crédit chez les historiens actuels¹. En fait, on a montré récemment que *Gérard Ithier* n'a fait qu'ajouter à un texte préexistant (*Vita A*) quelques détails, des miracles posthumes et des développements édifiants.² Cette *Vita A* dont il faut, selon toute vraisemblance, dater la rédaction du priorat d'*Etienne de Liciac* (1139-1163), n'est pas sans éveiller elle-même quelques inquiétudes, car il s'agit d'une biographie de fondateur émanée des mêmes milieux qui ont vu naître une règle pseudépigraphe, et l'on sait par ailleurs que le meilleur disciple d'*Etienne de Muret*, l'ancien chevalier sans instruction *Hugues de Lacerta* (+1157), est allé, dès la mort de son maître, finir ses jours dans une fondation assez éloignée du chef d'Ordre³. On relève aussi dans la *Vita A* quelques erreurs et imprécisions. Le meilleur moyen de tirer de ce texte ce qu'il peut donner, est sans doute de partir des événements les plus proches de son rédacteur.

†

C'est dans les derniers jours de sa vie qu'*Etienne de Muret* reçut la visite des deux légats apostoliques *Grégoire* et *Pierleone*, bien connus de nous par les sources contemporaines, puisqu'il s'agit du futur Innocent II et du futur *Anaclet II* se rendant au concile de *Chartres* de 1124. Le vieillard leur aurait déclaré avoir été, dans sa jeunesse, disciple de l'archevêque de Bénévent *Milon*, qui lui aurait inspiré une vive admiration pour les ermites calabrais de son diocèse⁴.

L'auteur de la *Vita A* semble mal l'aise dans la chronologie de jeunesse de son héros. La seule date précise qu'il indique est 1076 pour l'entrée d'*Etienne* au "désert" de *Muret*, dans sa trentième année. Mais il l'a conduit en Italie à l'âge de 12 ans (donc vers 1058-1059) au tombeau de saint *Nicolas de Bari*, alors que la date traditionnelle de la translation du corps saint de *Myre* dans cette ville est le 9 mai 1087⁵. Surtout, notre auteur ignore les dates et la durée de l'épiscopat de *Milon à Bénévent*, car il fait séjourner son héros douze ans auprès de l'archevêque qui a siégé moins de deux ans; enfin, il le fait encore séjourner à *Rome* quatre années auprès d'un cardinal, qu'il ne nomme pas plus que le pape duquel *Etienne* aurait obtenu la permission de suivre le genre de vie des ermites calabrais.

¹ Réimpression par Migne en *Patrologia Latina* (= PL) t. 204, col. 1005-1072. Pour les opinions des ouvrages d'ensemble, voir l'Histoire de l'Eglise..., publiée sous la direction de *Fliche* et *Martin*, chez *Bloud et Gay* à Paris, t. VIII (1940), p. 446, n. 3 (dû à A. *Fliche*) ; t. IX, 2 (1953), p. 241 (paragraphe dû à M. *Rousset de Pina*); voir aussi J. de *Ghellinck*, L'essor de la Littérature latine au XII^e siècle (2^e éd. Bruxelles-Paris, 1955, *Museum Lessianum*, Sect. Hist. n. 4-5), p. 389 et 402.

² Dom *Becquet*, Les premiers écrivains de l'Ordre de *Grandmont* dans *Revue Mabillon*, XLIII (1953), p. 121-137.

³ PL 204, 1198 A. La celle de la *Plagne* est située, selon les indications, du R. P. *Fouquet*, O.M.I., chapelain de Notre-Dame de *Sauvagnac*, dans la commune de *Savignac*, ch.-l. cant., arr. *Sarlat, Dordogne*, et non com. *Payzac*, cant. *Lanouaille*, arr. *Nontron, Dordogne*, comme le pensait L. *Guibert* (*Bull. Soc. arch. et hist. Limousin*, t. XXV, 1877, Appendice C, n. CXXXVI).

⁴ PL 204, 1021 D. Voir Th. *Schieffer*, Die päpstlichen Legaten in Frankreich ... (870) ... 1130. (*Historische Studien*, Heft 263, Berlin 1935.), p.214-217. Le schisme, qui opposa *Innocent II* et l'antipape *Anaclet II* jusqu'en 1138, est discrètement évoqué par la *Vita A* qui le considère comme bien connu; de fait, le duc d'*Aquitaine* avait pris parti pour l'antipape, et l'évêque de *Limoges*, qui relevait politiquement de l'*Aquitaine*, avait été chassé de son siège (*Vacandard*, Vie de saint *Bernard*, 2 vol., Paris., 1895, t. 1, p. 323 sq.)

⁵ Cette date traditionnelle est retenue par les Bénédictins de *Paris* dans leurs *Vies des Saints et Bienheureux*..., t. XII (1956), p. 200-213 (abondante bibliographie). On allait aussi vers des pèlerinages italiens tels que les tombeaux des Apôtres à *Rome*, *Saint-Michel* au *Mont-Gargano*, le *Mont Cassin* (vg *S. Gérard de la Sauve-Majeure*, vers 1050, dans *Acta SS. Boll.* April., t. I, p. 415; en 1123, *Suger* y ajoutera saint *Barthélémy* de *Bénévent* et saint *Nicolas de Bari*: Vie de *Louis VI le Gros*, éd. et trad. par H. *Waquet*, dans les *Class. Hist. Fr.* M.-A. Paris, 1929, p. 217).

Malgré ces erreurs et ces obscurités, la personne de *Milon* fournit un repère précieux dans toute cette histoire. Les principales sources concernant l'Italie du Sud au XI^e siècle sont pauvres sur son court épiscopat, mais l'on sait par une chronique qu'il fut consacré en 1074 et mourut en 1075; on conserve un acte de lui daté de 1074-1075, et son successeur en fait mention dès 1076⁶.

Ce que l'on sait de l'importance de *Bénévent* pour le Siège Apostolique au temps de *Grégoire VII* (1073-1085) donne à penser que le pontife réformateur est intervenu dans l'élévation de *Milon* sur le siège archiepiscopal. *Bénévent* s'était en effet donnée au Siège Apostolique dès le temps du pape *Léon IX* (1048-1054), et en avait reçu son archevêque *Oldéric*. Dès sa consécration, l'archidiacre *Hildebrand*, devenu *Grégoire VII*, avait entrepris un voyage diplomatique au Mont *Cassin* et à *Bénévent*, et il avait conclu avec le prince de cette ville, *Landulf*, le 12 avril 1073, un accord qui confirmait la suzeraineté du Siège Apostolique sur *Bénévent*. C'est là que le pape donna rendez-vous, pour juin 1074, à son dangereux auxiliaire *Robert Guiscard*⁷.

Dans ces conditions, on peut se demander si *Grégoire VII*, après avoir réglé la situation politique de *Bénévent*, n'a pas mis fin à une vacance du siège épiscopal en y plaçant un homme sûr. En effet, la dernière mention connue du prédécesseur de *Milon* date de 1071, et ce prédécesseur ne figure ni dans la très longue liste des hauts dignitaires ecclésiastiques et laïcs qui assistèrent à la dédicace de la basilique du Mont *Cassin* par le pape *Alexandre II* le 1^{er} octobre 1071, ni parmi les signataires de l'accord du 12 avril 1073. D'autre part, *Grégoire VII* fit venir de *Cluny* le prieur et d'autres moines pour leur donner des évêchés italiens, dont celui d'*Ostie*⁸.

Or, les antécédents de *Milon* ne nous sont pas tout à fait inconnus, car une pièce de 1181, insérée dans le cartulaire de *Saint-Florent* de *Saumur*, nous dit qu'après avoir été doyen de l'église de *Paris*, il s'entremet auprès de *Grégoire VII* pour faire confirmer par le pape qui l'avait promu, la fondation d'un prieuré de *Saint-Florent* à *Dol* de *Bretagne*⁹. D'autre part, le nécrologe de l'église de *Paris*, cité sans autre référence par les auteurs de la *Gallia Christiana*, signale le décès du doyen *Milon* au lendemain de la date indiquée par les documents bénévontains pour la mort de l'archevêque¹⁰. De plus, on trouve un doyen *Milon* signant un acte du roi de France *Philippe I^{er}* en date du 2 novembre 1071; un autre acte du même roi daté de 1070 (avant le 23 mai) indique un doyen de *Paris* du nom d'*Eudes*, tandis qu'un *Milon* est chancelier de la même église, mais il faut attendre 1080 pour trouver un autre doyen

⁶ Les sources sont indiquées par *Chalandon* dans son *Histoire de la domination normande en Italie et en Sicile* (2 vol. in-8^o, Paris, 1907), t. 1, p. I-LXIX. Les dates que *Martène* cite d'après copie d'une chronique bénévontaine (PL 204, 1013, N. 13), permettent d'identifier cette chronique avec les *Annales Beneventani* éditées par *Pertz* dans les *Mon. Germ. Hist. Script.*, t. III (*Hanovre*, 1839), p. 181. *Ughelli*, qui ne mentionne pas cette chronique, donne un acte de 1074 ou 1075 dans *Italia Sacra*, t. VIII (1721), p. 88-90 (réédition améliorée légèrement dans *Mansi*, *Ampl.*, Coll. Conc., t. XX, 1775, 445-448); le même *Ughelli* précise la date de la mort de *Milon* au 23 février 1076, d'après le nécrologe de *Bénévent*. Cette même date est retenue par les AA. SS. Boll. Feb. III (1657), 411-412, d'après les mêmes indications d'origine bénévontaine; l'auteur de ces AA. SS. a ajouté quelques indications empruntées au résumé de la *Vie d'Etienne de Muret* publié et commenté par lui au 8 février. (Les indications empruntées au P. *Frémon* au sujet des ordinations et des titres donnés par *Milon* à *Etienne de Muret* ne reposent sur aucun document connu, sauf le titre de diacre donné par la *Vita A*, à *Etienne*). — Dans une lettre du 8 déc. 1956, M. le Professeur *Alfredo Zazo*, directeur de la Bibliothèque, des Archives Provinciales et du Musée de *Bénévent*, a bien voulu nous assurer qu'il ne connaissait aucune publication récente d'auteur italien concernant l'archevêque *Milon*. Qu'il en soit vivement remercié.

⁷ La maladie empêcha le pape de se rendre au rendez-vous. Sur tous ces événements, voir *Chalandon*, op., cit. sup. N. 6 t. 1, c. VI-XI, et PL 173, 718. La *Vita A* est bien renseignée sur la situation de *Bénévent*, qui était de notoriété publique, surtout depuis le canon II du concile de *Latran* de 1123, destiné à consolider cette situation.

⁸ Le texte des *Annales Beneventani* (sup. N. 6) est suggestif (1074) "Electus est domnus Madelmus et consecratur in abbatia sanctae Saphiae a domno papa Gregorio. Et Milo fit archiepiscopus". Liste de la dédicace de 1071 dans *Léon d'Ostie*, *Chronicon*, en PL 173, 997. Dernière mention du prédécesseur dans *Ughelli*, op. et t. cit. sup. N. 6: 86. Sur les moines appelés aux évêchés par *Grégoire VII*, voir *Orderic Vital*, *Hist. Eccl.* en PL 188, 346, *Guibert de Nogent*, *Gesta Dei* en PL 156, 696 et l'*Historia Tornacensis* dans les M.G.H. SS. t. XIV, p. 340-341.

⁹ Editée par Dom *Lobineau*, *Histoire de Bretagne* (2 in-1^o, Paris, 1707, t. II, col. 137-138).

¹⁰ *Gallia Christ.* VII ('744), col. 194. Le décalage d'un jour entre les nécrologes de *Paris* et de *Bénévent* est peut-être une erreur de scribe. Même décalage pour l'évêque de *Paris* contemporain *Geoffroy* entre le nécrologe de *Paris* et celui de *Chartres* (*Gallia Chr.* t. cit. 52 B).

de *Paris* appelé *Jean*. L'éditeur des actes de *Philippe* 1^{er}, plus scrupuleux que la *Gallia*, laisse en suspens la question de savoir si le doyen *Milon* de 1071 est bien celui de *Paris*; on verra par ce qui suit que ces scrupules ne s'imposent plus actuellement¹¹.

Comment l'attention de *Grégoire* VII a-t-elle été attirée sur le doyen *Milon*, et cela dès les débuts de son pontificat? Dans la fondation de *Saint-Florent* de *Dol*, l'archevêque semble n'avoir été, auprès du pape, que l'intermédiaire de son ancien évêque de *Paris*, *Geoffroy* (1061-1095), lequel donnait déjà, en 1070, un prieuré aux moines de *Saint-Florent* de *Saumur*¹². Peut-être *Hildebrand* a-t-il connu *Milon* au cours de sa légation en France en 1056? Ou bien lui a-t-il été recommandé par les légats apostoliques venus en France après lui, tel saint *Pierre Damien* en 1063, ou bien *Géraud d'Ostie* et *Raimbaud* qui tinrent en 1072-1073 des conciles réformateurs à *Clermont-Ferrand*, *Chalon* et *Paris*¹³. On devrait s'en tenir à des conjectures de cette sorte, si la personnalité du doyen *Milon* n'était mise en relief par un document contemporain récemment édité.

Dans la seconde moitié du XI^e siècle, le poète *Foulcoie* de *Beauvais* prenait grossièrement à partie deux doyens de *Paris*, *Eudes*, qu'il accuse de vol, et son successeur *Milon* accusé de jalousie (zelotipia). En fait, il s'agit d'épîtres légères tournées dans le goût des satiriques latins par un poète courtisan qui, devenu plus tard archidiacre de *Meaux*, devait regretter ces fantaisies de jeunesse¹⁴. Dans les pièces voisines, adressées aux plus grands personnages du moment, *Foulcoie* flatte et défend l'archevêque de *Reims* *Manassès*, simoniaque éhonté qui devait être déposé par *Grégoire* VII; il défend également le mariage des prêtres, pour éviter, dit-il, de plus graves abus.

C'est dire en quel sens il faut entendre la "jalousie" dont *Milon* est accusé. Bien qu'il n'y ait pas encore d'édition complète des œuvres de *Foulcoie*, et que l'épître à *Milon* soit loin d'être claire en tous points, une chose est certaine le doyen repoussait le mariage (v. 82, 88) et il avait rédigé un écrit sur la question¹⁵. Or, les années 1070-1080 se situent au plus fort de la lutte contre le nicolaïsme et la simonie: les premiers décrets réformateurs de *Grégoire* VII sont de 1074 et 1075, et le même pape écrira en 1077 à l'évêque de *Paris* *Geoffroy*, pour le charger de diverses affaires dans le ressort du

¹¹ M. Prou, Recueil des actes de *Philippe* 1^{er}... (*Paris*, 1908), p. 158, 132, 264. Dans l'acte de 1071, le doyen *Milon* signe immédiatement après les évêques, avant les archidiacres de *Paris* et une cinquantaine d'autres personnages on ne voit pas quel autre décanat que celui de *Paris* aurait pu lui donner cette préséance. Il faut signaler par ailleurs qu'en 1067, un *Milon* est doyen de *Saint-Denis-de-la-Châtre* en la *Cité*, d'après un acte du même recueil (p. 93), tandis que la même année, c'est un *Vulgrin* qui est chancelier de l'évêque de *Paris* (*Gallia* Chr. VII, Instr. col. 36, N. XLI). — On n'a pu contrôler l'affirmation de la *Vita A* selon laquelle *Milon* serait d'*Auvergne*, comme son disciple *Etienne*.

¹² *Gallia*, loc. cit. sup. N. II. On ne connaît de relations entre *Grégoire* VII et *Geoffroy* que postérieurement à la mort de *Milon*. Cet évêque de *Paris* de 1061 à 1095, fut chancelier du roi dès 1075 et ne paraît pas avoir montré, dans la scandaleuse affaire de *Bertrade*, plus d'énergie que l'ensemble de ses collègues du domaine royal. Il ne semble pas cependant avoir manqué de caractère, et ne craignit ni de s'opposer à une candidature royale à l'évêché de *Chartres*, ni de défendre ses collègues contre le redoutable légat *Hugues* de *Die*, ni d'aller à *Rome* pour obtenir justice de *Grégoire* VII (*Gallia* Chr. t., cit. col. 49-52; A. Fliche, *La Réforme Grégorienne*, 3 vol., Louvain, Spicilegium Lovaniense, 1934-1937, t. II, p. 248-250).

¹³ *Schieffer*, op. cit. sup. N. 4: p. 80-87.

¹⁴ Edition critique des Épîtres par *Marvin L. Colker*, dans *Traditio* x (1954), p. 191-273 (Fordham University Press New-York). L'introduction donne la bibliographie nécessaire. L'épître XIII est adressée au doyen de *Paris* *Eudes*; à l'épître XIX, adressée au doyen de *Paris* *Milon*, il faut ajouter avec vraisemblance l'épître XX, qui n'a pas d'adresse et continue le même sujet que l'épître XIX. — Je remercie vivement M. *Lemaire*, Bibliothécaire de *Beauvais*, de m'avoir signalé cette édition, et libéralement prêté son exemplaire personnel (la *Revue Traditio* est rare en France).

¹⁵ L'éditeur des Épîtres a bien relevé ces obscurités à propos de l'épître x (art. cit, p. 194); il en va de même de l'épître XIX où seuls les vers 1-4 et 79 sq s'adressent à *Milon*, quelle que soit la ponctuation de l'édition: le reste comporte un monologue où *Vulcain* s'adresse à lui-même ou à d'autres. L'argumentation de l'épître XIX est à éclairer, dans la mesure du possible par celle de l'épître x qui vise un but analogue. La comparaison railleuse, instituée par *Foulcoie* entre *Milon* et *Vulcain*, est à rapprocher du procédé employé par le facétieux poète pour illustrer le désintéressement et les bonnes mœurs de l'archevêque de *Reims* *Gervais* (sur ce personnage et son zèle réformateur, voir *C. Dereine*, *Vie commune, règle de Saint-Augustin* et chanoines réguliers au XI^e siècle, dans *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, XLI, 1946, p. 391.)

simoniaque *Manassès*, et l'exhorter vivement à surveiller, chez ses collègues et dans son clergé, la continence cléricale¹⁶.

Reste à savoir quels étaient ces ermites calabrais du diocèse de *Bénévent*, dont la pauvreté en fait de terres et de troupeaux fut tant admirée par *Milon*. La description de ces lointains modèles, mise par la *Vita A* dans la bouche d'*Etienne*, correspond bien à certains traits que l'on retrouve dans les documents concernant ces ermites, répandus jusqu'en *Campanie* à la fin du XI^e siècle, et *Etienne* suit des pratiques semblables à celle de ces ascètes. Mais il faut avouer que toute cela se retrouve ailleurs qu'en *Calabre* et forme, de façon inextricable, le fond commun des pratiques érémitiques et des prouesses décrites souvent par des hagiographes¹⁷.

†

En conclusion, ce que l'on sait de *Milon* permet d'accorder à la *Vita A* plus de confiance qu'on ne faisait à la Vie mise sous le nom de *Gérard Ithier*. Cette confiance s'augmente du caractère hagiographique très discret d'un texte qui ne rapporte que trois miracles du vivant du saint, dont deux conversions dues à ses prières. La suspicion qui naît de l'antériorité de la Règle par rapport à la *Vita A*, s'atténue encore du fait de l'aveu de cette même *Vita A* (c. XL), et du fait que les pratiques les plus personnelles qu'elle met au compte de son héros ne passeront pas dans la Règle.

L'auteur de la *Vita A* a voulu, semble-t-il, ajouter aux enseignements et préceptes essentiels du saint, une biographie édifiante dont les contours, assez imprécis, vu le temps écoulé, ne pouvaient évidemment contredire la Règle, ni le document le plus proche de son héros, ce "Livre des Pensées" recueilli grâce au fidèle disciple *Hugues de Lacerta*. Cette biographie pose encore quelques problèmes: tel celui de l'approbation d'*Etienne* par le pape, d'où sortira plus tard une fausse bulle de *Grégoire VII* ; ou le mode de profession d'*Etienne*, qui rappelle l'entrée en servage; ou encore la menace des disciples de jeter à l'eau le corps du maître défunt en raison de l'affluence excessive attirée par ses miracles, trait qui semble amplifier un passage de la Vie de saint Bernard...¹⁸

C'est donc dans le "Livre des Pensées" qu'il faut, par priorité, chercher le reflet d'une physionomie spirituelle dont *Milon* a fort bien pu esquisser l'ébauche¹⁹.

†

¹⁶ Pour la controverse au sujet du nicolaïsme, voir A. Fliche, op. cit. sup. n. 12, t. III, p. 1-48 ; lettre de *Grégoire VII* à *Geoffroy*, en PL 148, 473-475 (cf. sup. n. 12).

¹⁷ Les Bénédictins de *Saint-Maur* ont examiné les origines de l'Ordre de *Grandmont*: Dom Mabillon (Act. Sanct. O.S.B., t. IX, Saec. VI, 2, Venise 1740, p. xxxiv-v et Annales O.S.B., t. V, 1^{re} éd., Paris, 1713, p. 65 et 99, 2^e éd. Lucques, 1740, p. 61 et 93) n'avait à sa disposition que l'ouvrage du P. Jean Lévesque, Annales Ordinis Grandimontis (Troyes, 1662) et les notices des Bollandistes citées sup. n. 6 son cadet Dom Martène, heureux découvreur de textes inédits, a vu plus juste (Vet. Script. Ampl. Coll., t. VI, Paris, 1729, p. VII-XII, et PL 204, 1013 n. 13). Sur les ermites calabrais, voir des travaux plus récents et beaucoup mieux documentés J. Gay, L'Italie Méridionale et l'Empire Byzantin (Paris, 1904), p. 254-286 et 376-386; KorolEvskij: art. Basiliens Italo-Grecs et Espagnols dans Dict. Hist. Géo. Ecel., t. VI (1932), 1180-1236. A l'aide des indications données par ces deux auteurs, de nombreuses références ont été établies entre *Etienne* de *Muret* et d'autres saints d'Italie du Sud; on trouvera ces références dans Dom BECQUET, Recherches sur les Institutions religieuses de l'Ordre de *Grandmont* au M.-A. (Dipl. dactyl. aux Arch. Dép. Hte-Vienne et Abbayes de *Ligugé* et *Paris*, 5, rue de la Source, 16e), notes 26 et 27 du c. I

¹⁸ Voir Guibert, loc. cit sup. n. 3, Append. A, n. 2 ; cf *Vita A* PL 204, 1030 et Vie de saint Bernard en PL 385, 448.

¹⁹ Un article sur la doctrine de saint *Etienne* de *Muret* paraîtra prochainement dans le Dictionnaire de Spiritualité (Paris, Beauchesne).